

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Port-Gentil/Insécurité : un homme pris pour un braqueur a été sauvagement agressé

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

La capitale économique vit manifestement au rythme des actes d'agression. La dernière victime à en avoir fait les frais, tout juste au lendemain du dossier consacré par L'Union sur l'insécurité qui prévaut actuellement à Port-Gentil, est Lesly Mombo Ibinga. Le Gabonais de 40 ans, établi au quartier Canal Évasion, dans le 2e arrondissement, a sauvagement été agressé par un individu identifié comme Joan Retonda Boudzanga, son compatriote de 35 ans. Ce dernier a été écroué le 12 avril dernier à la maison d'arrêt du Château.

En effet, après avoir lui-même été victime d'une agression dans la nuit du 6 au 7 avril vers 2 heures au quartier Mini-Prix, Joan Retonda Boudzanga est rentré chez lui. Avant d'en ressortir armé d'une machette décidé à en

découdre avec ses bourreaux s'il les retrouvait. Dans sa ronde, il tombe quelques instants plus tard sur Lesly Mombo Ibinga qui, comme tous les soirs, est allé vérifier l'état de sécurité de son véhicule de service.

Sur le coup, Joan Retonda Boudzanga pense avoir reconnu un de ses agresseurs. Aussi, accuse-t-il Lesly Mombo Ibinga de l'avoir braqué. Surpris, ce dernier répond qu'il n'a rien à voir avec ces faits. Mais l'homme armé de sa machette assène à son vis-à-vis plusieurs coups, avant de le traîner, ensanglanté, à son domicile. Voyant qu'elle était sérieusement en train de se vider de son sang, la victime supplie son agresseur d'aller appeler sa petite amie endormie chez lui, pour qu'on l'emmène vite à l'hôpital. Et c'est là que Joan Retonda Boudzanga se rend compte qu'il a failli en finir avec un innocent. Mais le mal

était déjà fait.

Lesly Mombo Ibinga, outre les entailles sur l'avant-bras, a perdu l'usage de son pouce presque entièrement sectionné. Les éléments du commissariat central de Port-Gentil n'ont pas attendu longtemps pour neutraliser l'agresseur, qui a été présenté le 12 avril devant le procureur de la République. Une information a été ouverte à son encontre pour les faits de tentative d'assassinat, puis coups et blessures volontaires aggravés.



Photo: Christelle NTSAME

Lesly Mombo Ibinga au cours de son intervention chirurgicale.

## Non à la justice populaire

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

L'AGRESSION de Lesly Mombo Ibinga, sans pour autant la justifier, traduit d'une certaine manière la tendance à se faire justice habitant actuellement la majorité des habitants de la capitale économique gabonaise. Et ce, au regard du phénomène d'insécurité qui va grandissant dans cette localité.

En effet, entre les procédures qui mettent trop de temps à aboutir, et les populations souvent impatientes de voir les voyous sanctionnés lourdement ou qui estiment, selon les cas, que les peines infligées à leurs bourreaux ne seraient pas à la hauteur des dommages causés, certains Portgentillais sont

désormais tentés à se faire justice eux-mêmes. Bien que cela soit formellement interdit par la loi gabonaise.

Pour que les actes de vengeance personnelle ne prospèrent pas dans la cité pétrolière, il revient alors aux Forces de défense et de sécurité (FDS) de faire montre, dans le cadre de leurs missions régaliennes, d'une plus grande dextérité dans la traque des malfrats. De sorte que la peur change de camp. Mais pour atteindre ce but, les Officiers de police judiciaire (OPJ) appellent à une plus grande implication des habitants du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. D'autant que ceux-ci sont souvent peu disposés à dénoncer les malfrats à la faveur des rafles diligentées à cet effet.



### ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Kiosque de 30m2 avec terrasse de 100m2 et 200m2 ou sans terrasse / Locaux commerciaux de 150 à 200m2

NB : Les propositions devront faire objet d'un dossier de présentation de chaque projet

Tel : 076 50 11 52

Mail : contact-fmct@fmct-gabon.com